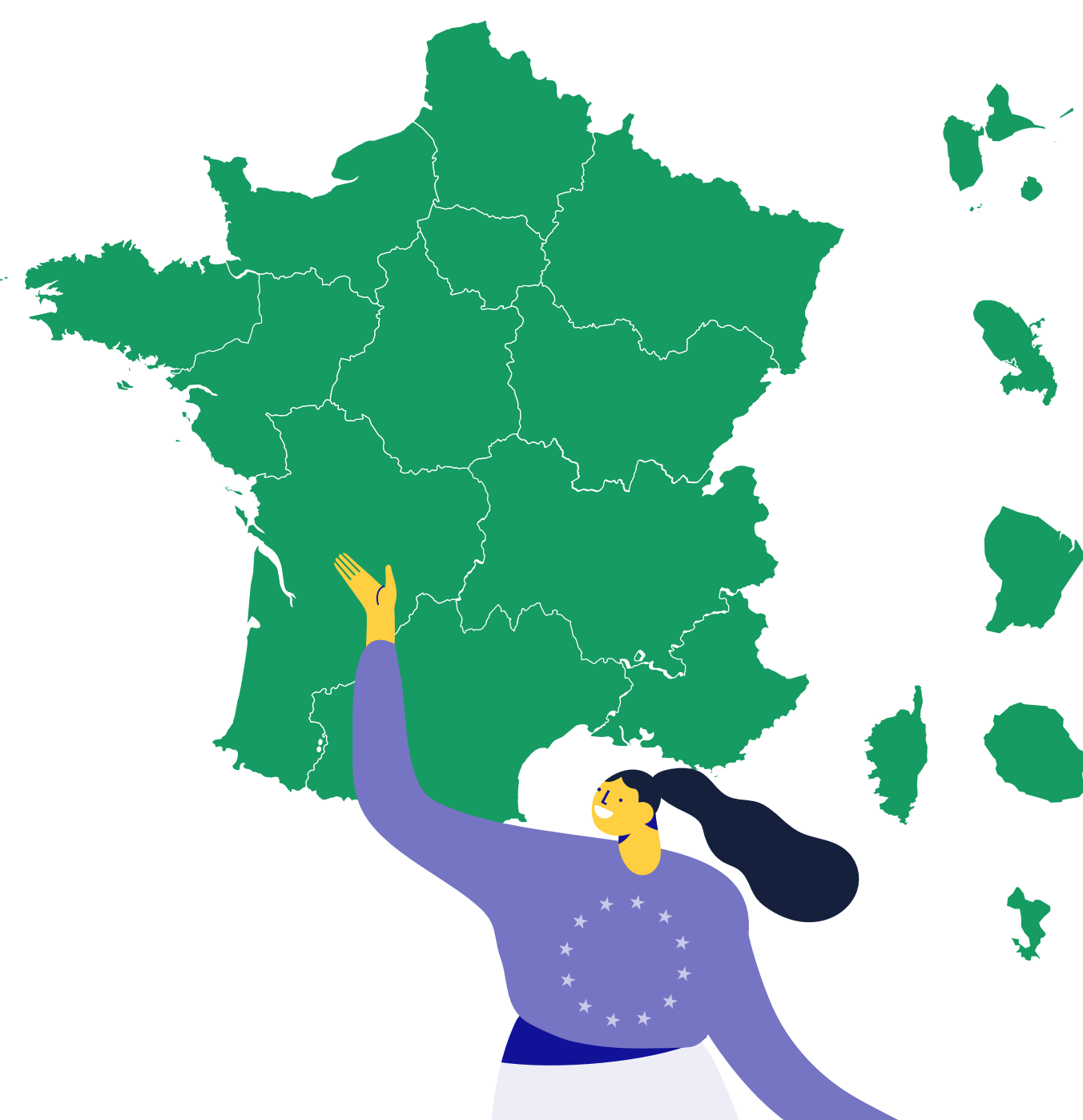


Le FSE et la Garantie Jeunes France entière (DOM compris)

PoN « Initiative pour l'Emploi
des Jeunes 2014-2020



Les indicateurs clés

(sources : INSEE ou Dares)

11 611 904 Population moins de 30 ans

2 870 300 Population active 15- 24 ans

21,8 % Taux de chômage 15-24 ans

19,7 % Taux de pauvreté 18-29 ans

963 000 Nombre de NEET 16-25 ans

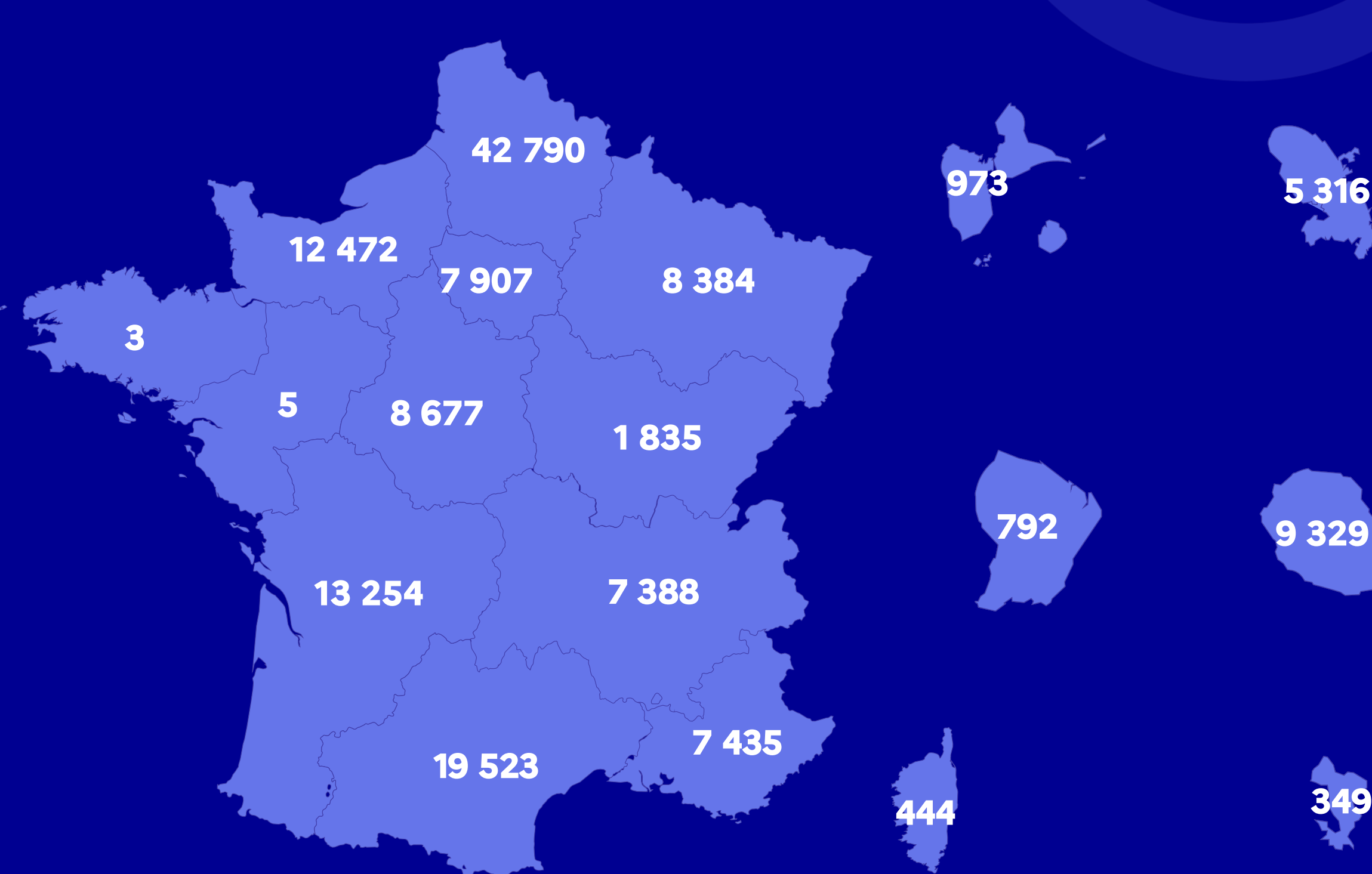
Vue d'ensemble de l'intervention du FSE au titre de la Garantie Jeunes

189 104 475 €

Montants UE programmés



Nombre de participants ayant bénéficié de la Garantie jeunes par région

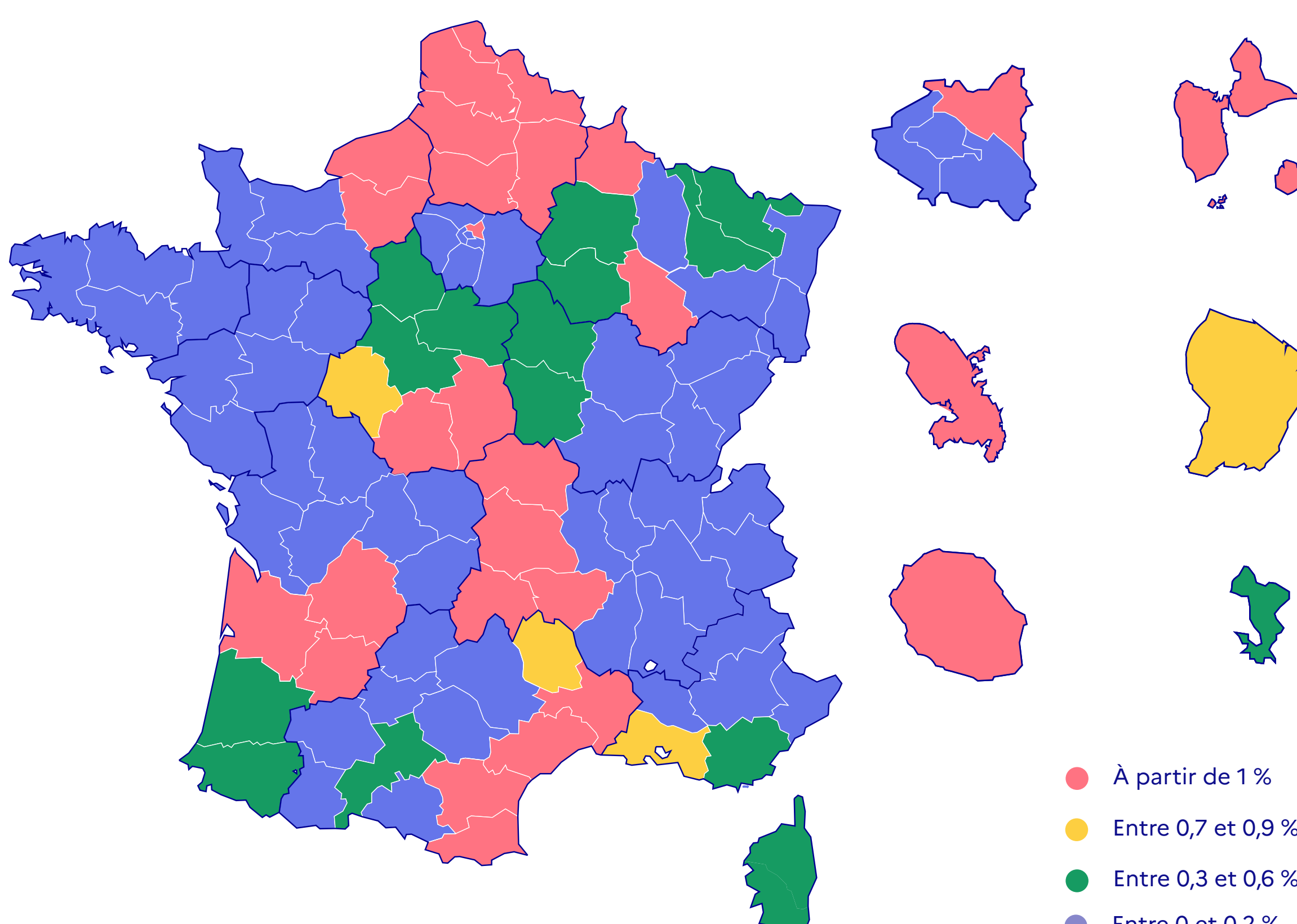


Le montant UE programmé ci-dessus correspond uniquement au financement UE des sorties positives des participants ayant bénéficiés de la Garantie jeunes.
Les données ont été réparties entre les différentes régions éligibles au PO IEJ en référence à l'adresse de chaque participant.

Données relatives aux participants

Nombre de participants total - Garantie Jeunes **146 879**

Taux de couverture par participant /département
(seules les opérations Garantie jeunes financées par l'IEJ sont comptabilisées)



Les données du volet national ont été réparties entre les différents départements (et par région) en référence à l'adresse de chaque participant.

Sexe

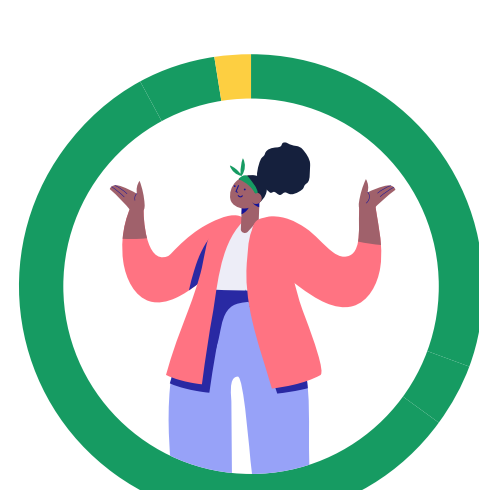
54,4 % d'hommes



45,6 % de femmes



Âge



99,4 %
ont moins de 25 ans



0,6 %
ont entre 25 et 29 ans

24,6 %
d'origine étrangère

2,3 %
RQTH

1,4 %
Bénéficiaires des
minimas sociaux

12,4 %
QPV

Niveau de diplôme



● CITE 0 (sans scolarité) **1,1 %**

● CITE 1 ou 2 (primaire et collège) **59,7 %**

● CITE 3 ou 4 (cap, bep et lycée) **33,9 %**

● CITE 5 à 8 (études supérieures) **30,4 %**

Les données du volet national ont été réparties entre les différentes régions en référence à l'adresse de chaque participant.

Les effets des opérations FSE

27 % inactifs

72,9 % chômage



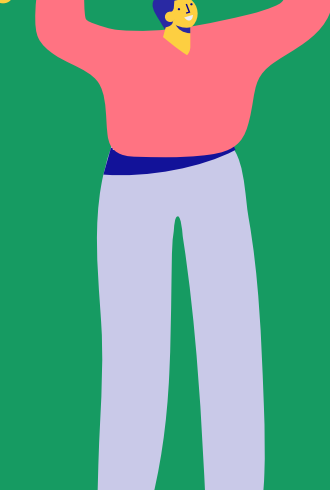
Statut à l'entrée

55,7 % chômage

11,2 % inactifs

6,9 % formation

20,2 % emploi



Statut à la sortie

Type d'emploi à la sortie

(pour ceux qui accèdent à l'emploi)



● Accèdent à un emploi durable (CDD de 6 mois ou plus)

● Accèdent à un emploi temporaire

● Accèdent à un emploi aidé

● Accèdent à une activité d'indépendant